

## COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2018

SÉANCE DU MARDI 31 OCTOBRE 2017, À 18H30, À BLONAY, MAISON PICSON

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,  
 Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Blonay, le 31 octobre 2017, afin d'étudier le budget 2018.

## Présents

Blonay	Emmenegger	Anne-Laure	membre
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Gayed	Monica	membre
Corsier	Braganza	Peter	membre
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Montreux	Depallens	Yves	membre
St-Légier-La Chiésaz	Brauner Stern	Vanda	membre
St-Légier-La Chiésaz	Jolivat	Isabelle	suppléante
La Tour-de-Peilz	de Gautard Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Vallotton	Jacques	membre
Vevey	Iamartino	Anna	membre
Vevey	Piguet	Adrien	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

## Excusés

Blonay	Balsiger	Lory	suppléante
Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corseaux	Trüb	Roberto	suppléant
Corsier	Lanzilotta	Agostino	suppléant
Jongny	Joye	André	suppléant
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Baumann	Juliane	suppléante
La Tour-de-Peilz	Brüssow	Margareta	suppléante
Vevey	Pilloud	Guillaume	suppléant
Veytaux	Jordan	Francine	suppléante

Le Conseil administratif était représenté par :

## Présents

M. Jean-Baptiste Piemontesi	président du FCR, conseiller municipal à Montreux
Mme Colette Rossier	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera
Mme Sophie Yenni Guignard	adjointe au Service des affaires intercommunales de la Riviera

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil et introduction
  2. Liste de présences
  3. Budget 2018 et préavis type
  4. Prochaine séance
- 

### 1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

Mme Anne-Laure Emmenegger, présidente de la commission de gestion pour l'année législative 2017-2018, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Blonay. Elle salue la présence de M. Jean-Baptiste Piemontesi, président du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera, ainsi que Mmes Colette Rossier et Sophie Yenni Guignard, respectivement cheffe et adjointe du Service des affaires intercommunales de la Riviera.

### 2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

### 3. BUDGET 2018 ET PRÉAVIS TYPE

En préambule de la séance, le Président du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera, Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, rappelle le changement stratégique opéré pour le budget 2018. En effet, il a été décidé de proposer aux conseils communaux de fixer le montant des cotisations au Fonds culturel Riviera pour 2018 à Fr. 46.50 / habitant au lieu de Fr. 48.-. Cette baisse se justifie par le souhait d'une part de recentrer le fonds sur son but initial (soutenir les institutions culturelles de portée régionale), d'autre part par la volonté de diminuer les sollicitations pour des soutiens ponctuels qui aujourd'hui prennent trop de temps en terme d'analyse et de gestion, mais aussi de donner l'opportunité aux communes d'affecter la différence par rapport à la cotisation précédente, soit Fr. 1.50 à des institutions et/ou projets culturels sis sur leur territoire respectif.

Le Président du CA mentionne également que cette baisse de la cotisation ne signifie pas un retour en arrière et ne diminue pas l'enveloppe de soutien, car la croissance régulière de la population, bien que raisonnable, compense cette diminution. Les montants octroyés en 2017 aux 19 institutions bénéficiaires du fonds seront ainsi maintenus en 2018.

Bien que l'ensemble des membres de la commission comprennent cette proposition, la discussion s'est ensuite portée sur le souci que certaines communes ne reportent pas la différence de Fr. 1.50 / habitant dans leur budget respectif. En effet, certaines n'ont pas de politique culturelle bien définie et il existe un risque de remise de 3% aux petites communes de l'escarcelle du soutien à la culture régionale définie et défendue en 2003. Aussi, une baisse de soutien à la culture régionale pourrait également être faussement perçue.

A cette inquiétude, il a été répondu que la proposition du Conseil administratif donnait aussi la possibilité aux petites communes de financer des projets et/ou offres culturels plus spécifiques d'aide à la création et devrait ainsi renforcer le lien entre la Commune et la proposition culturelle locale. Le Président est cependant conscient du risque de décentralisation de la politique culturelle de la Riviera et comprend également les craintes de certains commissaires sur l'impression de briser le concept de mutualité de la politique culturelle régionale.

A l'issue de la discussion et avant que la présidente passe au vote, tout le monde convient qu'il sera nécessaire de bien analyser les conséquences de la nouvelle proposition tant sur la gestion du Fonds culturel Riviera que sur les actions de soutien d'aide à la culture locale de chaque commune pour aviser l'année prochaine et éventuellement proposer des mesures correctives.

Le budget 2018 du Fonds culturel Riviera est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

#### 4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au mardi 1<sup>er</sup> mai 2018, à 18h30, à Blonay.

La présidente clôt la séance en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié et remercie M. Piemontesi et Mme Rossier pour les réponses apportées aux questions des commissaires.

#### 5. CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2018 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

La Présidente  
Anne-Laure Emmenegger  
Blonay

Le Secrétaire  
Yves Depallens  
Montreux

Montreux, le 13 novembre 2017

# FONDS CULTUREL RIVIERA

## BUDGET 2018

### REVENUS

( fr. 46.50/hab. selon une projection linéaire de la population au 31.12.2017, sur la base de la population 2016 + 0.7%)

	Population au 31.12.2016	Population estimée au 31.12.2017 (+ 0.7%)	Montant à porter au budget 2018	
Blonay	6'116	6'159	286'393.50	
Chardonne	2'916	2'936	136'524.00	
Corseaux	2'212	2'228	103'602.00	
Corsier	3'403	3'427	159'355.50	
Jongny	1'488	1'498	69'657.00	
Montreux	26'402	26'587	1'236'295.50	
St-Légier-La Chiésaz	5'130	5'166	240'219.00	
La Tour-de-Peilz	11'637	11'718	544'887.00	
Vevey	19'605	19'742	918'003.00	
Veytaux	850	856	39'804.00	
Totaux	79'759	80'317	3'734'740.50	
Contribution de la Taxe de séjour à l'édition de l'Agenda Riviera				12'000.00
TOTAL DES REVENUS				3'746'740.50
CHARGES				
Subventions aux institutions intégrées au fonds			3'700'000.00	
Prestations d'administration et de gestion (SAI)			35'000.00	
TOTAL DES CHARGES				3'735'000.00
SOLDE SELON BUDGET				11'740.50

SAI - septembre 2017 / CRO/nc